

CROQUIS D'AMÉNAGEMENT

PARC FORGET, CARIGNAN

SUPERFICIE APPROXIMATIVE DU PARC: 104 250pi² (9 685m²)

ÉCHELLE: 1/64" = 1'- 0"

0 10' 33' 50' 100'
0 3 10 15 30m.

JUIN 2021



TALUS EXISTANT À AMPUTER EN PARTIE DU CÔTÉ DE LA RUE PIERRE-HUDON AFIN D'OFFRIR PLUS D'ESPACE

RETRAIT DES SURFACES EN POUSSIÈRE DE PIERRE ET EN ASPHALTE AINSI QUE DES BANCs ET DE QUELQUES ARBRES EXISTANTS

AJOUT D'ARBRES VERS L'AVANT DU TERRAIN AFIN DE REPRODUIRE L'ASPECT BOISÉ PRÉSENT DU CÔTÉ DE L'ENTRÉE DE LA RUE MARIE-DUBOIS ET AINSI UNIFIER L'ENSEMBLE DU PARC

AMÉNAGEMENT D'UNE SURFACE MULTI-USAGES EN BÉTON AVEC PANIER DE BASKETBALL À L'EXTRÉMITÉ (NE PAS METTRE DANS L'AIRe DE CIRCULATION) ET ESPACE SUFFISANT POUR INSTALLATION D'UNE PATINOIRE AVEC BANDES DIMENSIONS PROPOSÉES 72' x 48' (22m x 14,6m) DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE

ESPACE POUR TERRAIN DE SOCCER AVEC BUTS AMOVIBLES SUR PELOUSE CONSERVÉ DIMENSIONS APPROXIMATIVES 49' x 85' (15m x 26m)

AJOUT D'UN BÂTIMENT DE SERVICE SE DÉMARQUANT PAR SA SIGNATURE ARCHITECTURALE QUI SERA ACCESSIBLE DES 2 CÔTÉS EN PÉRIODE ESTIVALE DIMENSIONS SUGGÉRÉES 20' x 20' (6m x 6m)

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE PRINCIPALE AU PARC DU CÔTÉ DE LA RUE PIERRE-HUDON (OÙ SE TROUVE DÉJÀ L'ENTRÉE CHARRETIÈRE) AVEC AJOUT D'UNE POUBELLE, D'UNE FONTAINE POUR BOIRE ET D'UN SUPPORT À VÉLOS PRÈS DU BÂTIMENT SUR DALLE DE BÉTON

ÉCLAIRAGE DU PARC À REPENSER DANS SA TOTALITÉ AVEC UN PROFESSIONNEL LORSQUE LE NOUVEL AMÉNAGEMENT SERA DÉFINI

AIRE DE JEUX EXISTANTE À REMPLACER (D'ICI 5 ANS) ET RECONFIGURER DANS SA FORME DE MANIÈRE À :

- MAXIMISER LA FONCTION BALANÇOIRE POUR 2 GROUPES D'ÂGE
- INTÉGRER UN TROTTOIR SUR LE POURTOUR DE L'AIRe
- PLANIFIER DES ZONES DE REPOS ET SUPERVISION POUR LES ACCOMPAGNATEURS
- CONSERVER TOUS LES ARBRES ET ARBUSTES MATURES

ANALYSE PHYTOSANITAIRE DES ARBRES EXISTANTS À EFFECTUER ET MISE EN PLACE D'UN PLAN DE CONSERVATION / D'ENTRETIEN ET DE RÉGÉNÉRATION DU BOISÉ AVEC LOCALISATION D'UN PARCOURS CYCLISTE POUR LES JEUNES EN ZONE BOISÉE (À DÉFINIR) À L'ÉCART DES ARBRES REMARQUABLES (IDENTIFIÉS DANS LE PLAN DE CONSERVATION)

RELIEFS GAZONNÉS EXISTANTS CONSERVÉS

REDÉFINIR LES SENTIERS EN POUSSIÈRE DE PIERRE EXISTANTS EN S'ASSURANT D'OBTENIR UNE LARGEUR MINIMALE DE 8' (2,5m) POUR FACILITER LA CIRCULATION EN VÉLOS

ÉQUIPEMENTS D'ENTRAÎNEMENT EXISTANTS

AJOUT D'UNE TABLE À PIQUE-NIQUE SUR LA DALLE DE BÉTON EXISTANTE

- RUE PIERRE-HUDON -

- RUE MARIE-DUBOIS -